

## Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions Composant le Capital au 31 août 2015

Conformément aux articles L.233-8 II du Code de Commerce et 223-16 du Règlement Général de  
l'Autorité des Marchés Financiers

Nombre d'actions composant le Capital	4 118 712
Nombre Réel de droits de votes (déduction faite des actions auto-détenues)	4 436 805
Nombre théorique des droits de vote (y compris actions auto-détenues)*	4 453 242

\*En application de l'article 223-11 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers